Jean-Pierre Sueur, le monsieur plus...

Publication : vendredi 2 mars 2012 10:17

La République du Centre, 2 mars 2012

LA RÉPUBLIQUE DU CENTRE VENDREDI 2 MARS 2012 5

Loiret → Actualités

ANNIVERSAIRE ■ Il y a trente ans, jour pour jour, l'importante loi sur la décentralisation voyait le jour

Jean-Pierre Sueur, le monsieur plus…

L'actuel sénateur socialiste et ancien secrétaire d'Etat aux Collectivités locales a lui aussi contribué à faire aboutir la loi du 2 mars 1982. Et il a d'autres idées.

Anne-Marie Courdioux

Trente ans – c'était le 2 mars 1982 – que la première loi sur la décentralisation a vu le jour. La loi Defferre. Qu'en reste-t-il aujourd'hui ?

Un principe : les collectivités s'administrent librement. Et un constat : la tutelle des préfets sur les collectivités territoriales a été supprimée, entraînant un véritable essor puisque 70 % des investissements sont désormais effectués par ces collectivités.

Le sénateur a remis une note à François Hollande

Pour le reste… ces lois sont évolué. En particulier grâce à l'Université socialiste Jean-Pierre Sueur qui a, lui, le 6 février 1992, en tant que secrétaire d'Etat aux Collectivités locales, contribué à la « révolution tranquille » – selon ses mots – de l'intercommunalité. Aujourd'hui, ce spécialiste estime que la réforme territoriale menée par l'actuel gouvernement a été une « recentralisation en redonnant le pouvoir au préfet ». Ce que Jean-Pierre Sueur, qui est l'actuel président de la commission des lois au Sénat, a tout récemment réussi en partie à gommer grâce à des discussions. En est sorti la loi Palissad (majorité), qui a repris le projet Sueur moins deux amendements, et remet de la souplesse. Les mairies, comme Ferrières-en-Gâtinais, Nargis, Fontenay, pourront continuer d'avoir un syndicat scolaire ou en créer. Les conseils communautaires sont maintenus : Lorris restera avec Châtenoy. Le conseiller territorial (qui devait remplacer le poste de conseiller général et de conseiller régional) ne sera pas décidé avant la présidentielle.

Aujourd'hui, Jean-Pierre Sueur réclame une troisième étape « très forte » de la décentralisation, et a envoyé une note en ce sens au socialiste François Hollande. De quoi donner matière à réflexion au candidat à la présidentielle, qui parlera, demain, de ses projets sur les collectivités territoriales. ■

SPÉCIALISTE. Jean-Pierre Sueur, ici au Sénat, dit vouloir des régions fortes. PHOTO PASCAL PRIOUX

Idées glissées à François Hollande

Si la gauche passe, Jean-Pierre Sueur espère « en finir avec les doublons », en donnant des compétences de l'Etat aux Départements et, surtout, aux Régions (premiers cycles universitaires, constructions universitaires, moyens culturels). Il veut légitimer l'intercommunalité en étoiant au suffrage universel les conseillers d'une agglomération : « 70 % des décisions sont prises par les agglos par rapport aux maires. Ainsi, à Orléans, M. Larmagnac (président de l'Agglo) a plus de pouvoir que M. Grouard (maire), or, c'est Serge Grouard qui est élu au suffrage universel ».

Enfin, il souhaite « clarifier les compétences et accroître la démocratie ». Le sénateur prône « des régions fortes », de « gonfler les Départements trois d'arriver à davantage de liens entre les intercommunalités et ces Départements ». Les élus de communauté des grandes agglomérations pourraient être les représentants au conseil général – avec, donc, la suppression des conseillers généraux dans ces villes. En revanche, en milieu rural, il n'y aurait pas d'élection au suffrage universel des conseillers de communauté pour ne pas « déstabiliser l'équilibre avec les communes ».

Phoca PDF